

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° SG 99.074

L'An mil neuf cent quatre vingt dix neuf le 14 Juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

3 JUIN 1999

**DATE D'AFFICHAGE**

3 JUIN 1999

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD et CARRIE, Mme GEOFFROY, Adjoints

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DONZIER, GERMA, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SIMONNET, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** : M. GAVEN représenté par M. HUGENDOBLER  
M. ANGIBAUD représenté par M. MUSSETTI  
M. CAU représenté par M. POTENNEC  
M. DINDINAUD représenté par Mme LECOMTE

**ABSENTS - EXCUSES** : MM. BENOIT

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 28  
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : VILLE DE ROYAN - Communication des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Poitou-Charentes

Par courrier du 6 Mai 1999, Monsieur le Président de la Chambre régionale des Comptes du Poitou-Charentes a notifié les observations définitives adressées à Monsieur le Maire de la Commune de ROYAN à l'issue de la vérification des comptes.

Les observations définitives doivent être portées à la connaissance du Conseil municipal (annexe).

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oûi l'exposé du Rapporteur
- Après en avoir délibéré

PREND ACTE

des observations définitives que la Chambre régionale des Comptes du Poitou-Charentes a formulées dans sa séance du 16 Mars 1999 et concernant la gestion de la Commune de ROYAN telles qu'elles figurent en annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 17 juin 1999  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS